



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

G5 Sahel

Question écrite n° 23527

Texte de la question

M. Bruno Fuchs attire l'attention de M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères sur le soutien de l'Arabie saoudite et des Émirats arabes unis à la Force conjointe du G5-Sahel et à la Force multinationale mixte du bassin du lac Tchad. Le récent Sommet de la communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) qui s'est tenu à Ouagadougou, au Burkina-Faso, le 14 septembre 2019 et auquel étaient associés le Tchad et la Mauritanie, aura, en effet, vu la confirmation de la nécessité de lier réponse militaire et résilience économique et sociétale, *via* une indispensable et urgente mobilisation de l'ensemble des 17 États d'Afrique de l'ouest et de la bande sahélo-saharienne impactés par le terrorisme. S'il faut se réjouir de la contribution financière des États participants au sommet, à hauteur de 898 millions d'euros, prévue sur les quatre prochaines années, tant les besoins financiers et capacitaires des pays concernés sont énormes, l'on est, néanmoins, en droit de s'interroger sur les conditions et l'effectivité du décaissement des contributions promises par l'Arabie saoudite et les Émirats arabes unis, respectivement de 91 millions d'euros et 27 millions d'euros. Dans un passé pas si lointain, le financement par ces États de mosquées, madrasas, écoles et centres culturels prônant un wahhabisme prosélyte, a été la matrice de la radicalisation islamiste dans la région et sa mutation en groupes et organisation terroristes. Cette triste réalité qui a sévèrement touché les États sahélo-sahariens, tout comme le Nigéria, semble également se confirmer aujourd'hui, à travers les rapports de plusieurs ONG présentes sur place, notamment au Niger et au Tchad, mettant en garde contre le recrutement - par des entreprises de services de sécurité et de défense (ESSD), notamment émiraties -, de tchadiens et nigériens se retrouvant *de facto* à combattre sur les théâtres libyens et yéménites. La présence effective à Ouagadougou, comme observateurs, d'une délégation saoudienne et émirienne - au même titre que la France, du reste -, vient ainsi confirmer que la question de la sécurité dans la bande sahélo-saharienne est devenue un enjeu, voire un vecteur du conflit opposant plusieurs pays du Conseil de coopération du Golfe (CCG) entre eux, notamment depuis le conflit les opposant au Qatar, depuis juin 2017. À cet égard, il lui demande de lui indiquer comment la France entend garder sa stricte neutralité, dans ce contexte, et ce, en tant que puissance « médiatrice » entre le Qatar et le « Quartet » (Arabie saoudite, EAU, Bahreïn et Égypte). Car cette question impacte désormais sur la légitimité, l'efficacité et la capacité de la France à juguler le terrorisme sur le continent africain.

Texte de la réponse

La France encourage l'ensemble des partenaires du Sahel à contribuer aux initiatives favorisant le retour à la sécurité et à la paix dans la région. Elle continuera à le faire dans le cadre du Partenariat pour la sécurité et la stabilité au Sahel (P3S), annoncé par le Président de la République et la chancelière allemande Angela Merkel lors du Sommet du G7 de Biarritz. Les pays du Golfe ont chacun promis ou apporté des contributions aux efforts des pays de la zone, que ce soit à travers le G5 Sahel (Arabie Saoudite et Emirats arabes unis) ou de manière bilatérale (Qatar). La concrétisation de ces aides financières ou en nature, qui, a parfois pris du retard, est cruciale et figure régulièrement à l'ordre du jour du dialogue bilatéral de la France avec ces pays. La France encourage l'ensemble de ses partenaires du Golfe à honorer les engagements restant encore à concrétiser. Ils sont essentiels pour sécuriser les opérations de la Force conjointe et permettre aux pays qui en sont membres

de mieux faire face à la menace terroriste qui continue à frapper de manière indiscriminée civils et militaires au Sahel. Les pays du Sahel sont libres de choisir leurs partenaires, et ces contributions sont pour eux complémentaires et non concurrentielles, tant les besoins sont importants et urgents. Par ailleurs, la France mène des discussions approfondies avec les Etats arabes du Golfe au sujet de l'Afrique afin de favoriser une plus forte concertation et de mettre en œuvre des projets communs susceptibles de contribuer positivement au développement du continent et, en particulier, de la zone du Sahel. Enfin, la France estime que la crise entre le Qatar et les autres Etats du Golfe ne peut trouver de solution que par le dialogue. Elle continue d'y inviter l'ensemble de ses partenaires du Golfe dans chacun de ses contacts bilatéraux.

Données clés

Auteur : [M. Bruno Fuchs](#)

Circonscription : Haut-Rhin (6^e circonscription) - Mouvement Démocrate et apparentés

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 23527

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : [Europe et affaires étrangères](#)

Ministère attributaire : [Europe et affaires étrangères](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [8 octobre 2019](#), page 8524

Réponse publiée au JO le : [19 novembre 2019](#), page 10142